

DIVISION DE STRASBOURG

Strasbourg, le 2 octobre 2013

N/Réf. : CODEP-STR-2013-055548

SOMOFER
36 rue Principale
BP17
57490 CARLING

Objet : Inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)
Référence INSNP-STR-2013-1472
PJ : formulaire d'import export

Monsieur,

Dans le cadre du contrôle de la radioprotection en France, l'Autorité de sûreté nucléaire s'est rendue le 18 septembre 2013 au sein de votre établissement SOMOFER sis 36 rue Principale à CARLING où vous détenez un appareil de type NITON XLp 818 contenant une source de ²⁴¹Am d'une activité nominale de 1,1 GBq (numéro de série de l'appareil : 6473).

Vous avez indiqué aux inspecteurs avoir acquis cet appareil il y a une dizaine d'années auprès d'un confrère allemand qui aurait lui-même effectué une commande auprès du fournisseur allemand Analyticon.

Vous n'avez pas été en mesure de présenter aux inspecteurs une autorisation d'import de cette source radioactive en France. Par ailleurs, les inspecteurs ont constaté que vous détenez l'appareil susvisé sans autorisation.

Je note que vous avez déclaré ne plus utiliser cet appareil depuis plusieurs années et que vous avez indiqué aux inspecteurs votre intention de vous séparer de celui-ci. Par ailleurs, ce type d'appareil, avec une source de cette activité, ne figure pas dans les autorisations de distribution en France des appareils de marque NITON.

Dans la mesure où vous envisagez un retour en Allemagne de cet appareil, soit à l'acquéreur initial, soit au fournisseur, vous solliciterez auprès de mes services une autorisation d'export à l'aide du formulaire ci joint.

Vous voudrez bien me faire part des actions entreprises pour l'évacuation de cette source radioactive sous un mois. Dans l'attente de son évacuation, vous veillerez à maintenir cette source dans un lieu sécurisé vis-à-vis du vol ou de l'incendie.

Par ailleurs, conformément au devoir d'information du public fixé par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, le présent courrier sera mis en ligne sur le site Internet de l'ASN (www.asn.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

L'adjoit au chef de la division de Strasbourg,

SIGNÉ PAR
Vincent BLANCHARD